

Des voûtes aux vidéodisques **Entrevue avec Ginette Noël**

Yves Beauregard et François Drouin

Numéro 31, automne 1992

Je me souviens... Les archives et la mémoire des Québécois

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/8123ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (imprimé)

1923-0923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Beauregard, Y. & Drouin, F. (1992). Des voûtes aux vidéodisques : entrevue avec Ginette Noël. *Cap-aux-Diamants*, (31), 60–63.

Des vouîtes aux vidéodisques

Entrevue avec Ginette Noël

L'archiviste est-il un ermite croupissant sur des étagères poussiéreuses? Que non!
Les archivistes d'aujourd'hui vivent à l'ère de l'ordinateur et du vidéodisque!
Cap-aux-Diamants a rencontré Ginette Noël,
archiviste municipale de la Ville de Québec.

Cap-aux-Diamants: Montréal est la ville hôtesse du xiv^e Congrès international des archives. Qu'est-ce qui explique qu'une telle manifestation se déroule ici, au Québec?

Ginette Noël: La célébration du 350^e anniversaire de la ville de Montréal représente une belle occasion d'attirer les archivistes chez nous. Habituellement cette réunion se tient en Europe et cela à tous les quatre ans. La dernière visite des archivistes du Conseil international des archives en Amérique du Nord remonte à 1976, lors d'un congrès qui s'est déroulé à Washington. Nous souhaitons que le congrès de Montréal permette au large public de mieux connaître la profession d'archiviste.

CAD.: Les archivistes canadiens ont-ils contribué à cette décision?

G.N.: J'imagine que oui. Ce type de manifestation peut facilement se comparer à des jeux olympiques, où la compétition est très forte. Le choix du lieu se fait aussi en fonction des événements historiques marquants dans le pays qui présente sa candidature. L'anniversaire de fondation de Montréal, comme je vous l'ai mentionné plus haut, et de l'arrivée de Christophe Colomb en Amérique doivent avoir facilité les choses.

CAD.: La majorité des membres du congrès sont-ils des Européens?

G.N.: Oui. Le siège social du Conseil international des archives est situé à Paris. Cependant, il y a des membres dans le monde entier. On compte des Américains, des gens de l'Amérique latine et des Canadiens parmi les membres du Conseil international.

CAD.: Une journée du congrès est réservée à la visite de services d'archives à Ottawa, à Montréal et à Québec. Vous êtes responsable de la visite dans la



*Ginette Noël, chef de la Division des archives de la Ville de Québec.
(Coll. privée).*

vieille capitale. Pourquoi venir à Québec?

G.N.: Le comité organisateur désire que les congressistes rencontrent le plus grand nombre possible d'archivistes d'ici. En vérité, le fait de suivre ces conférences à Montréal, Paris ou ailleurs est un peu du pareil au même. C'est pour cette raison que le président du comité organisateur a donné comme mot d'ordre qu'il y ait de nombreuses rencontres entre archivistes. Les activités du programme doivent favoriser ces contacts. Nous voulons que les gens aillent voir ce qui se fait ailleurs que chez eux. Il y aura des visites organisées à Montréal, Québec et Ottawa. De plus à Montréal, des archivistes venant de partout au Canada viendront présenter leurs réalisations dans le cadre d'un salon national de l'archivistique. La ville et la région de Québec sont tout indiquées pour recevoir des visiteurs car il y a, ici, une bonne concentration de services d'archives représentatifs de dif-

férents secteurs d'activité. Nous trouvons ici des archives religieuses, universitaires, de villes et même celles du mouvement coopératif Desjardins, ce qui est une exclusivité au Québec.

CAD.: Est-ce que d'autres villes ont été pressenties, outre Québec, Montréal et Ottawa?

G.N.: Non. Seules ces trois villes ont été considérées; Ottawa comme capitale du Canada, Québec en tant que capitale du Québec, et Montréal la ville hôte; ce qui allait de soi.

CAD.: Avez-vous déjà une idée du nombre de participants qui vont venir à Québec?

G.N.: La préinscription nous a permis de faire une première évaluation. Nous avions prévu environ 500 personnes dans chacune des villes visitées. Cet objectif sera atteint.

CAD.: Allons dans un domaine plus spécifique. Vous semblez passionnée par l'archivistique. Qu'est-ce qui vous a amenée à embrasser cette profession?

G.N.: J'ai étudié en histoire à l'université Laval et j'ai pris, un peu par hasard, des cours en archivistique. Mon professeur d'archivistique était Robert Garon. Rapidement, il nous a fait faire le tour des services d'archives et je me suis tout de suite sentie chez moi. Le côté pratique de l'archivistique collait davantage à ma personnalité. Dès la fin de mes études, j'ai commencé à travailler dans ce domaine. Ce fut pour moi un véritable coup de foudre!

CAD.: Était-ce pour le compte de la Ville de Québec?

G.N.: Non. J'ai travaillé pendant cinq ans pour une autre institution. Ensuite, je suis devenue directrice des archives de la Ville de Québec en 1978.

CAD.: Quel était l'état des archives de la Ville de Québec avant votre arrivée?

G.N.: C'était bien différent d'aujourd'hui! Mais, force est de constater que les archives de la Ville de Québec ont été parmi les premiers services au Québec. Créées en 1924, elles suivaient de quatre ans les Archives de la Province de Québec. Déjà en 1930, on avait aménagé à l'hôtel de ville une aile qui était à l'épreuve du feu. La conservation des documents était donc une préoccupation pour l'administration. De plus, l'évolution s'est effectuée très rapidement. En effet on envisage de microfilmer des documents dès 1948 et, dès 1955, nous achetons des appareils à microfilmer.

CAD.: Jusqu'à tout récemment, lorsqu'on parlait de dépôts d'archives, on voyait en ceux-ci un amoncellement de vieilles choses poussiéreuses en état de décrépitude. Donc, le fait que la Ville se préoccupe de la conservation n'est-il pas pour surprendre?

G.N.: Surprenant en effet! J'ai actuellement en main une recherche en cours qui sera publiée dans le cadre du congrès international. Nous avons pu constater que, très tôt, la Ville de Québec était préoccupée par ses archives. C'est un point d'honneur!

CAD.: Avant 1924, comment cela fonctionnait-il?

G.N.: Jusque-là, les archives étaient la responsabilité du greffier, mais il n'y avait

pas de service d'archives comme tel. La création d'un service d'archives en 1924 a fait que dès 1930, une aile de l'hôtel de ville a été consacrée à la conservation des documents. Si vous regardez des anciennes photos de l'hôtel de ville, l'aile située sur la rue Sainte-Anne n'appartient pas au bâtiment d'origine. Elle fut ajoutée par la suite. Il est évident qu'en 1978, pour en revenir à votre question sur l'état des archives à mon arrivée, celles-ci n'étaient pas traitées comme elles le sont aujourd'hui. Elles étaient cependant à un point d'évolution normal en regard du développement de l'archivistique à ce moment. C'est plus tard, avec la Loi sur les archives et la Loi d'accès à l'information, que les choses ont changé plus rapidement.

CAD.: Parmi les gens qui vous ont précédée, quels sont ceux qui ont le plus fait évoluer le service d'archives?

G.N.: Tous! Chacun à sa façon. Certains archivistes sont restés longtemps en poste. Le premier archiviste, Valère Desjardins, est resté en fonction de 1924 à 1964; puis vint René Vincent de 1965 à 1970; François Beaudin de 1970 à 1972, qui fut par la suite archiviste national du Québec; finalement, Murielle Doyle, de 1972 à 1977.

CAD.: Messieurs Desjardins, Vincent, Beaudin et madame Doyle ont toujours travaillé dans l'ancien bâtiment, à l'hôtel de ville. Est-ce que le transfert à la bibliothèque Gabrielle-Roy correspond à

une nouvelle volonté de conservation? Autrement dit, quel a été l'impact de ce déménagement?

G.N.: Avant d'en arriver là, il est important de mentionner qu'il y a toujours eu, une volonté de conservation adéquate, à l'hôtel de ville. Déjà en 1974 on avait construit, au sous-sol de l'édifice, une chambre forte à sécurité maximum. Nous utilisons encore cette voûte pour nos documents essentiels. En fait, il y a eu un changement majeur en 1970. Une grande enquête sur l'administration municipale



L'archiviste René Vincent dans la voûte 3 de l'Hôtel de Ville, 1955.

(Archives de la Ville de Québec. Série Secrétariat; 2A1-11/1075-2).



Opération de microfilmage aux Archives de la Ville de Québec. De gauche à droite: J.-T. Coulombe, René Vincent, un représentant de la compagnie, Valère Desjardins, 1955.
(Archives de la Ville de Québec. Série Secrétariat; 2A1-11/1075-2).

a donné une nouvelle orientation aux archives. Avant cette date, les archivistes Desjardins et Vincent s'occupaient surtout des archives historiques. Ils réunissaient des documents anciens et répondaient aux questions qui leur étaient faites. Lors de cette enquête, on s'est posé des questions sur le service. À ce moment, nous nous sommes davantage orientés vers la gestion des documents. On a alors interdit toute destruction de documents sans que l'archiviste ait donné son aval. Ce geste — très important! — donnait à l'archiviste la possibilité d'aller vérifier avant même que l'élimination n'ait lieu. Ce fut le coup d'envoi pour la création d'un centre de préarchivage. En effet, si les documents ne peuvent être détruits, il faut les mettre quelque part. On crée alors un centre de documents pour les entreposer.

CAD.: Est-ce là que débute la systématisation de vos collections?

G.N.: Oui. C'est à ce moment-là que la cartotheque fait son apparition. Celle de l'iconothèque se fera un peu plus tard, en 1979. En 1975, un premier groupe de travail est formé pour étudier la gestion des documents de la Ville. On imagine des plans de classement, des calendriers de conservation, ainsi de suite. En 1976, on double la capacité du centre de préarchivage. C'est donc dire que le besoin était réel! À partir de 1978, on commence à élaborer le calendrier de conservation. La raison est simple. Jadis, les fonctionnaires municipaux nous faisaient parve-

CAD.: Les élus ont-ils apporté leur collaboration?

G.N.: Les élus, qui produisent des documents administratifs, n'ont pas été rébarbatifs à l'idée du calendrier de conservation. Tout le monde a un problème d'espace. Le calendrier est un outil très efficace et rassurant pour tous. Si nous détruisons des documents en vertu du calendrier de conservation, personne ne peut nous dire que nous n'en avons pas le droit. Il y a un comité des archives à la Ville. Celui-ci approuve le calendrier de conservation et le transmet ensuite au ministère des Affaires culturelles du Québec pour obtenir l'approbation du mi-

nous a donné l'encadrement législatif nécessaire à l'adoption d'un classement uniforme. Plutôt que d'imposer un cadre de classement, on s'est assuré le concours des services pour son élaboration. Madame Murielle Doyle a été engagée comme consultante pour faire un inventaire des documents et proposer une grille, qui a ensuite été acceptée par tous les directeurs de service de la Ville. Plusieurs réunions ont finalement produit un consensus. Une technicienne en documentation a alors été engagée pour implanter ce cadre de classement uniforme.

CAD.: Le processus a donc pris une dizaine d'années?

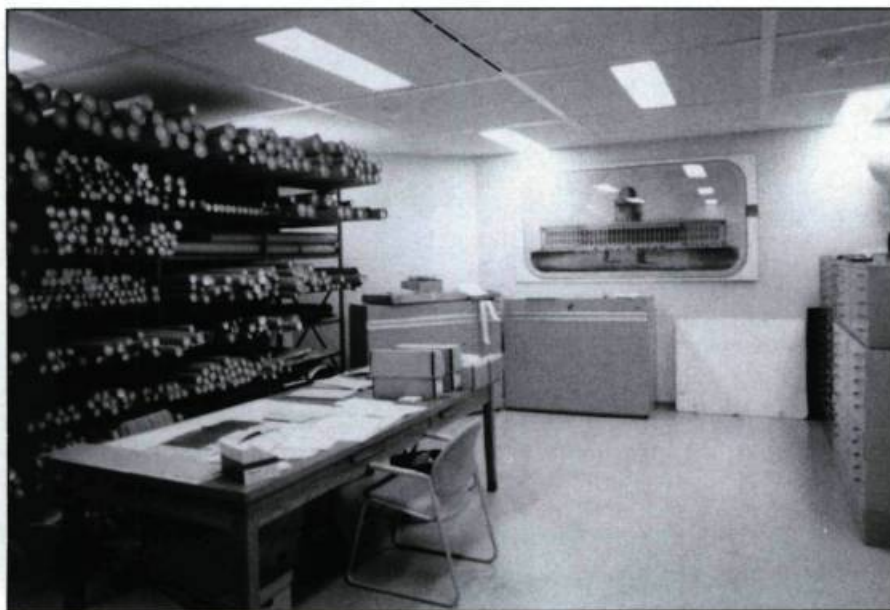
G.N.: En fait, la loi date de 1982, mais notre consultante n'a été engagée qu'en 1984. On a commencé en 1985 la classification et tout fut achevé après six ou sept ans.

CAD.: Après la mise en place de cette infrastructure, quelle est l'étape suivante?

G.N.: L'aménagement de nouveaux locaux à la bibliothèque Gabrielle-Roy et l'informatisation. Jusqu'ici nous avons travaillé avec l'aide du micro-ordinateur. Plus tard nous espérons utiliser, un système central. Nous pourrions facilement regrouper nos fichiers et communiquer à l'aide des réseaux d'information. Quant aux aménagements matériels, dès 1975, il fut question de déménager les archives dans les nouveaux locaux de la future bibliothèque. Les documents jusque-là étaient conservés dans sept endroits différents de l'hôtel de ville. Déjà, l'Institut canadien songeait à loger la bibliothèque dans un nouvel édifice et la Ville désirait que les archives soient installées sous le même toit que la bibliothèque. L'entreposage à l'hôtel de ville privait l'administration municipale de locaux pour des bureaux. De plus, la résistance des planchers ne permettait pas de superposer plus de trois boîtes; ce qui requerrait une surface énorme. Ici, on peut superposer de huit à dix boîtes.

CAD.: Dans ce contexte, peut-on comparer Québec aux autres villes du Québec?

G.N.: Une enquête à paraître effectuée auprès d'une centaine de municipalités démontre que la Ville de Québec intervient pratiquement à tous les niveaux des différentes fonctions archivistiques. Il n'y a pas de lacune. Nous sommes également avancés dans la gestion des documents actifs. D'ailleurs, depuis 1985, nous utilisons de plus en plus l'informatique. Québec est la première ville à recevoir un prix de l'Association des archivistes du Québec. Ce prix nous a été décerné pour l'ensemble de nos réalisations. Les archives de la Ville de



*Chambre forte des cartes et plans, 6 avril 1989.
(Archives de la Ville de Québec. Série Communications).*

nir les documents dont ils voulaient se débarrasser. Mais, depuis 1978, ils doivent faire établir un calendrier de conservation. Les archivistes de la Ville vont déterminer combien de temps ces documents vont rester dans les services municipaux et, éventuellement, si l'on procédera à leur élimination ou à leur conservation. Avant l'implantation de cet instrument de gestion, les documents entraient et entraient...

CAD.: Ces calendriers de conservation représentent donc un grand changement?

G.N.: C'est un début. Cependant, le véritable changement se produit lorsqu'on promulgue la Loi sur les archives. Celle-ci oblige les organismes publics à avoir un calendrier de conservation et, à la Ville de Québec, c'est la division des archives qui en a la responsabilité. Ce fut très bénéfique pour le développement de notre gestion documentaire.

nistre. Ce calendrier approuvé représente un outil très intéressant pour tous. Une étude récente a démontré que ces calendriers sont appliqués dans tous nos services.

CAD.: Quelles sont, pour vous, les conséquences de la Loi d'accès à l'information?

G.N.: Lorsque cette loi a été adoptée, en 1982 je crois, nous avons décidé d'appliquer le même cadre de classement pour les documents actifs dans tous les services de la Ville; ce qui était plus facile à dire qu'à faire... Chaque service possède alors son propre système de classement qu'il considère très efficace. Mais plusieurs de ces «bons systèmes» ne sont pas nécessairement compatibles lorsque les documents arrivent à la phase historique. En 1980, on publie une première étude en faveur du classement uniforme, mais elle n'est pas accueillie chaleureusement. La Loi d'accès à l'information

Québec ont toujours suivi le développement de l'archivistique.

CAD.: Parlant de l'avant-garde, pouvez-vous nous présenter votre nouveau système de vidéodisques?

G.N.: Cela constitue l'aboutissement d'une longue évolution. Ce système permet le transfert de nos collections iconographiques et cartographiques sur un support relié à l'information qui donne un accès rapide et direct à ces documents. C'est très facile d'utilisation, un peu comme le guichet automatique. Cette façon de faire a été facilitée par le fait que nous avions au départ une collec-

tion graphique sont sur le disque. Avec celui-ci, les possibilités sont énormes, notamment pour les réseaux de communication et la production de copies de disques pour d'autres services d'archives.

CAD.: Êtes-vous en faveur du développement de ces échanges entre les différents dépôts? Cela va-t-il affecter la spécificité des divers services d'archives?

G.N.: Cela a beaucoup évolué. À une certaine époque, chacun était jaloux de ses chercheurs. Mais cela a énormément changé. Avec l'augmentation des instruments de recherche, on a moins de contrôle sur nos chercheurs. Je suis donc

coup de tâtonnements. Il est évident que celle que j'ai reçue au départ m'obligeait à communiquer avec d'autres archivistes pour obtenir des conseils. Maintenant, les gens ont la chance d'être formés adéquatement.

CAD.: Les archives de la Ville de Québec ont-elles un souci particulier pour la formation en archivistique?

G.N.: Nous sommes un milieu de stage. L'université Laval nous envoie des stagiaires. Le Conseil canadien des archives offre des bourses de formation et de perfectionnement qui nous amènent aussi d'autres stagiaires.



Chambre forte des microfilms, 6 avril 1989.
(Archives de la Ville de Québec. Série Communications).



Ginette Noël, chef de la Division des archives, et Carole Côté consultent la base de données, 12 décembre 1991.
(Archives de la Ville de Québec. Série Communications).

tion décrite pièce par pièce. Lorsque les informaticiens ont vu comment nos collections avaient été traitées, ils ont affirmé que ce serait très facile de les transférer sur vidéodisque.

Déjà pour chaque pièce correspondait une fiche où étaient inscrits le nom de l'auteur, la cote, le sujet et des renvois. Le fichier comportait 20 000 pièces. Il n'existe pas encore de machine pouvant effectuer pareille tâche. Aussi, nous possédions déjà un système de classement très performant. Ceux qui venaient faire des recherches manuellement pouvaient trouver facilement leurs documents. Cependant, la technologie du vidéodisque représente une nette évolution au point de vue de la rapidité. Seules les Archives nationales du Québec possèdent aussi ce système mais le nôtre est opérationnel. Les 20 000 pièces de la collection icono-

graphique sont sur le disque. Avec celui-ci, les possibilités sont énormes, notamment pour les réseaux de communication et la production de copies de disques pour d'autres services d'archives. Il est clair que certains archivistes sont inquiets de la baisse de fréquentation ou encore de l'absence d'augmentation. Ici, comme partout, il y avait eu une hausse de fréquentation en raison de l'engouement pour l'histoire urbaine. Mais cela est terminé et il est normal qu'il puisse y avoir une diminution. Les chercheurs ne viendront ici que pour trouver des pièces spécifiques à nos archives. Avant, ils venaient souvent pour rien. L'avenir est aux réseaux de communication.

CAD.: À la lumière de ces transformations, quelle formation devront recevoir les futurs archivistes?

G.N.: Il existe maintenant une formation très spécialisée. Celle-ci évitera beau-

coup de tâtonnements. Il est évident que celle que j'ai reçue au départ m'obligeait à communiquer avec d'autres archivistes pour obtenir des conseils. Maintenant, les gens ont la chance d'être formés adéquatement.

CAD.: Pour conclure, croyez-vous que la venue du congrès international et du salon de l'archivistique à Montréal favorisera le développement des connaissances?
G.N.: Bien sûr! Je pense que ce sera un tournant. Au Québec, l'Association des archivistes a 25 ans. Nous sommes arrivés à l'âge adulte et nous commençons à avoir de bonnes assises professionnelles. Nous pouvons donc communiquer avec les autres. De plus, ce congrès attirera l'attention sur les archives. Ceux qui ont encore des préjugés en ce qui concerne les archives et les archivistes changeront sans doute d'idée. Il y aura certes beaucoup d'émulation autour de l'archivistique. ♦

Propos recueillis par Yves Beauregard et François Droûin le 22 mai 1992 aux archives de la Ville de Québec.